



# MODIFICATION SIMPLIFIÉE 3

## COMMUNE DE SAINT JEAN LASSEILLE



## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

*PLU approuvé le 27 septembre 2012  
Modification 1 - approuvée le 08 novembre 2018  
Modification simplifiée 2 - approuvée le 25 novembre 2020  
Modification simplifiée 3 - approuvée le 8 février 2024*

**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

<b>Symbole</b>	<b>Définition</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Superficie indicative</b>
①	Projet de déviation de la RD 2 au Sud de la commune	Département	60 800 m <sup>2</sup>
②	Réalisation du bassin de rétention des eaux au départ de la déviation avec plantations (parcelles 65p, 66p et 69p)	Commune	17 900 m <sup>2</sup>
②b	Réalisation du bassin de rétention des eaux du Salt de la Foille (parcelles 53p et 63p)	Commune	9 250 m <sup>2</sup>
③	Réalisation du fossé de détournement des eaux (1er tronçon de la RD2) (parcelles 65p, 69p, 201p, 72p, 252p, 254p, 255p et 95p)	Commune	5 180 m <sup>2</sup>
③b	Réalisation du fossé d'interception des eaux (2ème tronçon de la RD2) (parcelles 97p, 390p, 391p, 94p, 93p, 92p et 90p)	Commune	2 100 m <sup>2</sup>
④	Aménagement bordure du ravin de la Pagèse (parcelles 390p, 391p et 94p)	Commune	600 m <sup>2</sup>
④b	Aménagement bordure du ravin de la Pagèse (parcelles 90p et 92p)	Commune	1850 m <sup>2</sup>
⑤	Cheminement piétonnier, piste cyclable et plantations alignées (parcelle 738p) largeur 5 m	Commune	600 m <sup>2</sup>
⑤b	Cheminement piétonnier, piste cyclable et plantations alignées (parcelles 739p, 102p 103p, 237p et 486p) largeur 5 m	Commune	425 m <sup>2</sup>
⑥	Cheminement piétonnier et plantations alignées (parcelle 792p) largeur 4 m	Commune	548 m <sup>2</sup>
⑦	Création d'une placette arborée avec piétonnier (parcelle 801p)	Commune	240 m <sup>2</sup>
⑦b	Création d'un espace vert/jeux en requalification d'un espace de stationnement et voirie (parcelle 793p)	Commune	225 m <sup>2</sup>
⑧	Création d'un passage piétonnier arboré (parcelle 801p) largeur 4m	Commune	100 m <sup>2</sup>
⑨	Création d'un parcours piétonnier arboré (parcelle 801p) largeur 4m	Commune	300 m <sup>2</sup>
⑩	Création d'un espace vert public, avec plantations d'arbres (parcelle 801p)	Commune	265 m <sup>2</sup>
⑩b	Création d'un parcours piétonnier arboré (parcelle 801p) largeur 4m	Commune	160 m <sup>2</sup>
⑪	Aménagement du giratoire sur la RD 2 (parcelle 439p)	Commune	415 m <sup>2</sup>
⑫	Aménagement d'un giratoire et raccordement à la RD 40b (parcelle 85p)	Commune	405 m <sup>2</sup>
⑫b	Création d'un espace vert avec stationnement attenant au cimetière (parcelle 85p)	Commune	180 m <sup>2</sup>
⑬	Création d'un espace vert en relation avec l'espace vert existant du lotissement Jammes (parcelle 354)	Commune	600 m <sup>2</sup>
⑬b	Création d'un passage piétonnier vers parcelle B354 prévue en espace vert	Commune	50 m <sup>2</sup>
⑰	Elargissement et aménagement de la RD 2 (parcelles 64p, 65p, 69p, 200p et 201p)	Commune	1 930 m <sup>2</sup>
⑱	Création d'un espace paysager arboré (parcelles 320p et 321p) largeur 4m	Commune	440 m <sup>2</sup>
⑲	Création d'un espace vert et de son accès arboré (parcelle 320p) largeur de l'accès 7m	Commune	2 375 m <sup>2</sup>
⑳	Chemin piétonnier (parcelle 822) largeur 2m et 4m	Commune	138 m <sup>2</sup>
㉑	Création d'un parc public arboré (parcelles 115p et 116p)	Commune	1 600 m <sup>2</sup>
㉑a	Chemin piétonnier (parcelle 114p, 115p et 116p) largeur 43m	Commune	570 m <sup>2</sup>